

Perfectionnement des Jardiniers Niveau 3

Dates : 19 au 23 Février 2018 **Lieu** : Golf de Biarritz (64)

Nombre de places : 20

(Seuls seront pris en compte les 20 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

Documents joints :

- ✓ Programme du stage à remettre au participant.
- ✓ Convention de formation à renvoyer à l'AGREF.

Documents à retourner à : **AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex**

- ✓ Convention de formation **à retourner** remplie et signée.
- ✓ Deux chèques en règlement :
 - **soit** du coût pédagogique non membre AGREF = 905 euros.
 - du coût pédagogique membre AGREF = 825 euros.
 - **et** des frais d'hébergement en single et tous les repas = 530 euros.
 - ou des frais d'hébergement en double et tous les repas = 430 euros.
 - ou les repas du midi uniquement = 140 euros.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LA CONVENTION ET LES REGLEMENTS

Inscription, enregistrement et convocation :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR INDIQUER LISIBLEMENT UNE SEULE ADRESSE E-MAIL

Annulation :

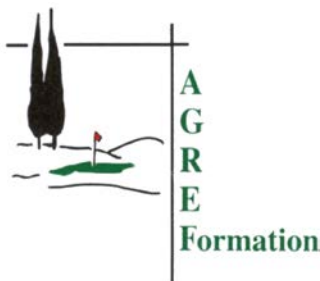
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- **Avant le stage et le plus tôt possible** :
 - **Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.**
- Si votre demande a été acceptée, et après le stage, envoyer à votre fonds de formation :
 - la convention,
 - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
 - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
 - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



PROGRAMME DU STAGE

Perfectionnement des Jardiniers Niveau 3

Public :

- Jardiniers (ayant de préférence suivi les niveaux 1 et 2)

Lieu :

- Golf de Biarritz (64)

Durée - Dates - Horaires :

- 5 jours - 35 h
- 19 au 23 Février 2018
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 5^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 5^e jour avant 16 h 30)

Intervenants :

- Alain DEHAYE - Conseiller AGREF - Consultant Gazon
- Intendants des golfs voisins.

Prix :

- Coût pédagogique : **905 €**
- Coût Membre AGREF ou place mutualisée Uniformation : **825 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en chambre :
 - single et tous les repas : **530 €**
 - ou double et tous les repas : **430 €**
- OU repas du midi : **140 €**

Organisme de formation :

AGREF-Formation (72640097164)
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

Objectif pédagogique de la formation :

- Contrôler et assurer la maintenance d'un parcours de golf, encadrer une équipe restreinte et faire exécuter les tâches dans les règles de l'art.
- Etre capable de contrôler le travail et d'encadrer une équipe restreinte.

Programme des 5 jours de formation :

- **Présentations pratiques sur le terrain**
- **La Gestion du sol :**
 - . Rappels généraux sur la maintenance des gazons et le fonctionnement du sol et des plantes.
 - . Le sol : approfondissement des connaissances en matière d'analyse de sol et fertilisation des graminées à gazon.
 - . Les plantes : les grandes fonctions de l'activité végétale.
 - . Reconnaissance et adaptation des plantes.
- **La Gestion de l'eau :**
 - . Contrôle et amélioration des apports – Détermination des apports et utilisation des sondes.
 - . Contrôle des apports d'eau et gestion proprement dite des doses.
 - . La relation jeu/entretien.
- **La Gestion de l'Entretien :**
 - . Le parasitisme et la réduction des volumes/hectares – Base de réflexion – Choix des produits et stratégies de traitement.
 - . Utilisation spécifique des adjuvants – Législation sur les produits phyto. Et mise en place de test in situ.
 - . Intégration des données environnementales dans la lutte contre les parasites.
 - . La fertilisation : choix des engrais et amendements, calculs des doses d'apports, épandage.
 - . Organisation générale de la maintenance – Les plannings d'entretien.
 - . Définition des postes, des objectifs d'entretien et mise en place des programmes de maintenance.
 - . Gestion de l'équipe terrain : préparation d'une compétition.
- Débat - Discussion - QCM - Bilan du stage - Questionnaire à chaud. Questionnaires d'évaluation à froid envoyés à l'encadrement et au stagiaire 3 mois après le stage.
- Visites des golfs de Biarritz, Moliets et Hossegor.

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.

Support pédagogique :

Vidéo-projection de l'ensemble des points abordés - Documents remis aux stagiaires : Document papier (ou une clé USB) reprenant les éléments de la formation sera remis à chaque participant.



CONVENTION DE FORMATION

(Application de l'article L.920-1 du Code du Travail)

Date d'enregistrement :

N° d'enregistrement :

Organisme de formation :	AGREF-Formation Boite Postale 307 – 64208 – Biarritz Cedex Tél. : 05-59-52-86-52 – E-mail : agref.golf@wanadoo.fr
---------------------------------	---

N° Déclaration d'existence : 72 64 009 71 64	N° Siret : 38 75 26 247 000 29
---	---------------------------------------

Intitulé de l'action de formation : PERFECTIONNEMENT DES JARDINIERS Niveau 3	Nombre d'heures : 35 h
--	--------------------------------------

Dates : 19 au 23 Février 2018	Lieu : Golf de Biarritz (64)
--------------------------------------	-------------------------------------

Le Golf ou l'Entreprise :

✓ Adresse :
✓ Code Postal : Ville :
✓ Téléphone : E-mail (recommandé) :

désire inscrire à ce stage (merci de renseigner toutes les mentions) :

Nom : Prénom :
N° sécurité sociale :
Situation dans le golf ou l'entreprise :
 Intendant, adjoint Jardinier – Fontainier Mécanicien

En contrepartie de cette formation, le golf ou l'entreprise verse la somme de :

	Coût pédagogique non membre AGREF	: 905 €	€
	Coût pédagogique membre AGREF	: 825 €	€
à rajouter au choix :			
	Hébergement en chambre single + tous les repas	: 530 €	€
	Hébergement en chambre double + tous les repas	: 430 €	€
	Les repas du midi uniquement	: 140 €	€
	TOTAL		€

Par Chèque bancaire ou Virement bancaire à l'ordre d'AGREF-Formation n° compte IBAN :
FR53 3000 2017 3800 0007 0516 G33

Date : Signature et cachet du Golf ou de l'Entreprise :	Signature et cachet d'AGREF-Formation :
--	--

A RENVoyer A